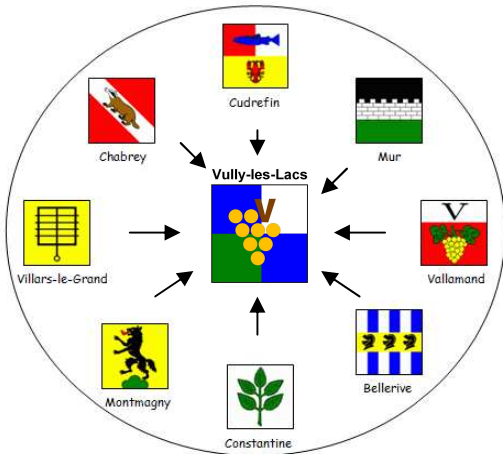


# Fusion Magazine

No. 5 - Janvier 2009

Le magazine d'information à la population concernant l'étude de fusion des communes de Bellerive, Chabrey, Constantine, Cudrefin, Montmagny, Mur, Vallamand et Villars-le-Grand.



## *Votation des législatifs*

Les Conseils généraux (Communal pour Cudrefin) se prononceront sur la convention de fusion simultanément le 22 janvier 2009.

## *Petite fiction ...*

A une dizaine de jours de cette importante échéance, le groupe de travail vous propose une vision d'avenir de ce que pourrait être la future commune de Vully-les-Lacs

## *Votre avis nous intéresse !*

De vive voix

Par courrier

Par mail : [info@vully-les-lacs.ch](mailto:info@vully-les-lacs.ch)

Tous les documents du dossier de fusion sont disponibles sur demande à votre administration communale ou sur notre site internet

<http://www.vully-les-lacs.ch>

## *Jour de rentrée des classes*

Elles sont fières les mamans en ce lundi après-midi du 24 août 2015. Et elles ont de quoi l'être. Elles sont les premières à amener leurs bambins aux 2 classes enfantines du tout nouveau centre scolaire primaire du Vully, le CSPV. Quelques journalistes de la presse locale sont présents. Ils l'avaient promis lors de l'inauguration officielle du 26 juin dernier, inauguration en grandes pompes avec la présence de pas moins de trois Conseillers d'Etats. A croire que les autorités de Vully-les-Lacs, comme celles d'avant la fusion, entretiennent depuis plusieurs années des relations privilégiées avec les Ministres de Lausanne.

Mais revenons sur le CSPV, il est beau ce centre. Non seulement il fait la fierté des 3'400 habitants de la commune, mais il est l'œuvre d'une réflexion menée depuis plusieurs années, au temps où l'on parlait de fusion. Réflexion qui intégrait une vision dirigée vers l'avenir et pour la génération suivante. Le boom démographique des années 2010 et 2011 s'était confirmé, avec les effets de la crise de la fin de la décennie précédente. Et la décision de construire "l'Ecole", comme on l'appelait alors, est vite devenue une réalité. Pas moins de 10 classes, en plus des 3 classes maintenues dans les villages, construites sur le point haut de la commune de Vully-les-Lacs. Et le concept architectural de confirmer la réalité du nom de la commune par la vision idyllique des lacs de Morat et de Neuchâtel.

## *Transports, la clé du succès !*

C'est grâce à l'émergence du besoin du centre scolaire, que les transports se sont rapidement trouvés être la clé de voûte de toute l'organisation territoriale et spatiale de Vully-les-Lacs. Rapidement les idées et réflexions des anciennes autorités ont été reprises.

La mise en place en moins de 18 mois d'un réseau double, chaînons manquants entre les axes de mobilités qu'étaient et que sont toujours Avenches-Payerne et Fribourg d'une part et Ins-Berne et Neuchâtel d'autre part, a permis de relier par 2 voies les centres d'Avenches et d'Ins.

La liaison Ins-Cudrefin-Chabrey-Avenches permet de desservir la zone touristique du lac de Neuchâtel, mais également le pôle artisanal de Cudrefin et depuis 2 ans celui de Villars-le-Grand qui se développe de manière intéressante en totale synergie avec celui de St-Aubin FR. L'autre liaison, vient également de Ins jusqu'à Cudrefin, de là elle passe par le centre scolaire et les villages environnants, pour rejoindre Salavaux, puis Avenches, en s'arrêtant évidemment dans la zone artisanale des Mottes.

La fréquence des transports permet, enfin serait-on tenté de dire, de relier par 2 voies différentes presque tous les villages de Vully-les-Lacs à Ins ou Avenches du matin au soir, et ce toutes les heures. Ce qui est particulièrement apprécié, et pas seulement par les touristes, c'est le transport nocturne à la belle saison. De mai à septembre, depuis 2 ans, on peut traverser la commune et rejoindre une des 2 gares ferroviaires d'Avenches ou de Ins jusqu'à 23h00.

**Qui dit transport efficace,  
dit développement du tourisme**

Si le fait que depuis 3 ans les transports ont permis de "désenclaver" notre commune, ils ont aussi été le moteur pour la construction du petit hôtel de 20 chambres au bord du lac de Neuchâtel et terminé en avril 2014. Sans vouloir

faire de la concurrence au Palafitte, qui est presque en face sur l'autre rive, il a tout de même son charme et le succès plus que satisfaisant, pour sa première année de gestion, laisse présager de bonnes surprises.

Le succès, jamais démenti et toujours grandissant, du camping de Cudrefin et rejoint par l'extension de celui de Salavaux sur le lac de Morat. Extension qui n'a été possible que grâce à la fusion votée en 2009. La construction d'un complexe de haut standing sur la rive nord du lac de Morat est toujours d'actualité, les mauvaises langues diront que cela fait plus de 10 ans qu'on en parle ! C'est vrai, mais tous les signes sont positifs pour aller de l'avant. A Cudrefin les constructions sur la zone chalets avaient débuté avant la nouvelle législature, en totale adéquation avec les organisations de protection de la nature. Les contacts établis entre les autorités de Vully-les-Lacs et ces mêmes organisations ont permis de discuter également sur des projets futurs pour des infrastructures touristiques dans le cadre du développement de la rive sud du lac de Neuchâtel.

Il est incontestable que le tourisme a fait un bond considérable dans notre commune : le SlowUp, l'Opéra d'Avenches, le festival Rock Oz'Arènes, La Fête des Vendanges de même que toutes les fêtes villageoises ont servis de tremplin et donné l'envie aux visiteurs d'un jour de revenir pour jouir et goûter plus durablement aux joies du bien être du Vully.

**Travailler chez  
Nous c'est bien**

Dans la première décennie du siècle, les pendulaires pour Fribourg, Berne et Neuchâtel représentait plus de 60% de la population de la future commune de Vully-les-Lacs. 4 ans après la fusion, le taux est descendu à 50%. Autrement dit la moitié de la population active a

un emploi et se déplace à l'intérieur du territoire de la commune. L'avènement de la fusion et le développement rapide des zones artisanales de Cudrefin et Villars-le-Grand ont donné un sérieux coup d'accélérateur au mini renversement de situation concernant l'activité professionnelle des habitants de Vully-les-Lacs.

Si l'attractivité de la région s'est renforcée depuis la fusion des communes du Vully vaudois, il n'en reste pas moins que la moitié de la population active se déplace sur Avenches, Payerne, Fribourg, Berne et Neuchâtel. En soi cela n'a presque rien d'extraordinaire, si ce n'était le mode de déplacement. Lors du dernier sondage de février dernier, 60% des personnes interrogées annonçaient utiliser les transports publics. Il ressortait également qu'une forte proportion désirait avoir une occupation dans un rayon de 15 km au maximum. Il ne reste plus qu'à nos autorités de faire accélérer les dossiers des projets de la commune encore en étude au canton.

**Administration performante,  
population contente !**

C'est vrai qu'au début de la fusion, tout le monde était, peut être pas inquiet, mais en tout cas dans l'expectative. En fait on pourrait résumer toutes ces craintes par le titre d'une pièce de Shakespeare : » *Much Ado About Nothing* »

(Beaucoup de bruit pour rien). Comme prévu, il n'y a pas eu de licenciement, sur la base des accords qui avaient été conclus avec les municipalités d'alors. Le personnel administratif est localisé sur les 2 sites de Cudrefin et de Salavaux. Cudrefin, en tant qu'administration centrale, gère également les services techniques auxquels sont rattachés la voirie, les campings et les constructions. Le responsable du service œuvre comme un véritable chef d'orchestre et sa tâche n'est pas simple si l'on en croit les rumeurs. Depuis deux ans, tous les règlements sont harmonisés. Et contrairement à ce que l'on n'aurait pu croire, ce n'est pas celui des terres communales qui a été le plus difficile à unifier !

Le grand succès de la nouvelle administration, c'est la mise en ligne de toutes les informations et formulaires via le nouveau système WEB 2.0 (enfin disponible !). Mais c'est également la qualité du service FAQ et la possibilité d'avoir des réponses électronique sous 24 heures. Il faut admettre que c'est grâce au soutien du canton que ce projet pilote (que nous partageons avec 10 autres communes) a obtenu un niveau et une qualité si élevés.

Mais je les entends aussi, presque toujours les mêmes, ceux qui rétorquent que tout le monde n'a pas Internet chez lui (avec un taux national de 96%, on se demande qui en 2015, n'est pas connecté ne serait-ce qu'une heure par jour). Alors à eux, mais plus sérieusement à nos anciens, je les invite à venir voir et juger les services des collaborateurs et employés communaux. Les bureaux sont ouverts tous les jours, au moins quelques heures, et l'accueil en plus d'y être agréable et très professionnel.

**Et les anciennes rivalités ...**

... oubliées !!! Après les votes (historiques, pourrait-on dire) de janvier et d'avril 2009, tout le monde s'est finalement rendu compte que cela ne changerait rien

au niveau de nos racines et de nos habitudes, mais que tout ce qu'amenait la fusion était des bonus à prendre. Comme la vigne au sortir de l'hiver, on ne sait pas ce qu'elle donnera en automne. Mais on la veut prometteuse et on la choie, pour que les espoirs et les envies puissent donner des grappes parfaites en couleurs, en taille et en sucre... comme celle qui orne notre blason de Vully-les-Lacs.